

Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

**COMITE DEPARTEMENTAL
DU NORD de la LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER**

Siège social : 4-6 Rue Pierre DUPONT
59000 LILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 37 pages

Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

**COMITE DEPARTEMENTAL
DU NORD de la LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER**

Siège social : 4-6 Rue Pierre DUPONT
59000 LILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres du Comité Départemental du Nord de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental du Nord de la Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 37 pages

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 37 pages



Membre de CTN Groupe

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lezennes, le 12 avril 2023,

Le Commissaire aux Comptes

CTN-Audit

Fabien CORNEILLIE



Ce rapport sur les comptes annuels comprend 37 pages



Membre de CTN Groupe

**Annexe au rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD de la LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 37 pages



Membre de CTN Groupe

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	638.15	(638.15)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	638.15	(638.15)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	568 608.54	(325 734.86)	242 873.68	231 111.77
Terrains	28 500.00		28 500.00	28 500.00
Constructions	426 113.53	(230 010.56)	196 102.97	186 548.98
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	113 995.01	(95 724.30)	18 270.71	16 062.79
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	171.87		171.87	171.87
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	22.87		22.87	22.87
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149.00		149.00	149.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	569 418.56	(326 373.01)	243 045.55	231 283.64
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	17 321.97		17 321.97	5 132.97
CRÉANCES	127 303.36		127 303.36	799 231.80
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 238.50		3 238.50	989.99
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	124 064.86		124 064.86	798 241.81
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	3 797 512.96		3 797 512.96	3 172 940.39
Valeurs mobilières de placement	28 841.32		28 841.32	28 841.32
Disponibilités	3 768 671.64		3 768 671.64	3 144 099.07
Charges constatées d'avance	14 711.97		14 711.97	4 605.38
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	3 956 850.26		3 956 850.26	3 981 910.54
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 526 268.82	(326 373.01)	4 199 895.81	4 213 194.18
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	2 833 657.30	2 775 436.51
Réserves statutaires ou contractuelles	2 833 657.30	2 775 436.51
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(41 083.66)	58 220.79
Situation nette (sous total)	2 792 573.64	2 833 657.30
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	2 792 573.64	2 833 657.30
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	16 770.00	56 662.16
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	16 770.00	56 662.16
Provisions pour risques	65 000.00	65 000.00
Provisions pour charges	24 946.00	23 283.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	89 946.00	88 283.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	1 300 606.17	1 234 591.72
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	342 436.93	280 161.60
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	74 736.05	58 628.56
Dettes fiscales	1 738.00	630.10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	881 695.19	895 171.46
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	1 300 606.17	1 234 591.72
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 199 895.81	4 213 194.18



COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	118 512.00	127 248.00	(8 736.00)	-6.87 %
Ventes de biens et services	34 879.37	8 160.48	26 718.89	
Ventes de biens	12 448.68	4 965.94	7 482.74	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	22 430.69	3 194.54	19 236.15	
. dont parrainages	11 726.00	827.50	10 898.50	
Concours publics et subventions d'exploitation	20 706.30	24 745.87	(4 039.57)	-16.32 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	1 285 113.73	1 435 832.39	(150 718.66)	-10.50 %
Dons manuels	1 274 580.42	1 427 681.08	(153 100.66)	-10.72 %
Mécénats	10 533.31	8 151.31	2 382.00	29.22 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	655 988.42	672 224.46	(16 236.04)	-2.42 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	7 335.73	2 743.54	4 592.19	
Utilisations des fonds dédiés	56 662.16	2 500.00	54 162.16	
Autres produits	24.30	4 118.76	(4 094.46)	-99.41 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 179 222.01	2 277 573.50	(98 351.49)	-4.32 %
Achats de marchandises	4 581.86	4 075.67	506.19	12.42 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	588 605.24	512 440.42	76 164.82	14.86 %
Aides financières	1 107 014.49	1 200 492.33	(93 477.84)	-7.79 %
Impôts, taxes et versements assimilés	15 598.07	8 469.52	7 128.55	84.17 %
Salaires et traitements	297 762.90	223 261.22	74 501.68	33.37 %
Charges sociales	106 730.70	101 012.85	5 717.85	5.66 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21 972.79	24 877.27	(2 904.48)	-11.68 %
Reports en fonds dédiés	16 770.00	56 662.16	(39 892.16)	-70.40 %
Autres charges	111 515.48	92 753.49	18 761.99	20.23 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 270 551.53	2 224 044.93	46 506.60	2.09 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(91 329.52)	53 528.57	(144 858.09)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	4 261.85	1 799.20	2 462.65	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	4 261.85	1 799.20	2 462.65	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	4 261.85	1 799.20	2 462.65	



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(87 067.67)	55 327.77	(142 395.44)	
Sur opérations de gestion	52 899.84	2 893.02	50 006.82	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	52 899.84	2 893.02	50 006.82	
Sur opérations de gestion	6 317.25		6 317.25	
Sur opérations en capital	598.58		598.58	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 915.83		6 915.83	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	45 984.01	2 893.02	43 090.99	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	2 236 383.70	2 282 265.72	(45 882.02)	-2.01 %
TOTAL DES CHARGES	2 277 467.36	2 224 044.93	53 422.43	2.40 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(41 083.66)	58 220.79	(99 304.45)	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
NON AFFECTÉS				

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Au cours de l'exercice 2022, les produits d'exploitation ont diminué de 98 351€ par rapport à 2021. Cela est dû notamment à la baisse de 10% des ressources liées à la générosité du public (1285K€ en 2022) et à la diminution de 16 236€ des contributions financières reçues.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 46 507€ par rapport à 2021. L'augmentation des salaires (+33.37%) est une des principales causes de cette différence entre les 2 années.

Le résultat d'exploitation 2022 a baissé de 270% entre 2021 et 2022. Il est de -144 858€.

Le comité du Nord termine l'année 2022 avec un déficit de 41 054€, contre un résultat positif de 58 221€ en 2021.

Cependant, après 3 exercices en excédent, ce résultat négatif avait été prévu par le conseil d'administration. Il est même moins important que ce qui été désiré.

La nouvelle convention en matière de legs, entrée en vigueur en 2022, a également un impact significatif sur le résultat.

En effet, désormais, la fédération reverse 50% de chaque leg au comité. Auparavant, cette part s'élevait à 80%.

Notons, tout de même, que le comité du Nord a reçu en 2022 un leg pour un montant de 214 000€. Il s'agissait d'une assurance vie.

En ce qui concerne les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice, nous pouvons mentionner le licenciement d'une salariée, en date du 06/01/2023. Ces indemnités sont provisionnées au 31/12/2022.

Des travaux d'aménagement du rez-de-chaussée, pour environ 100 000€, vont également être réalisés au début de l'année 2023.

Pour conclure, dans ce contexte, nous estimons que la poursuite de l'exploitation de notre association n'est pas remise en cause.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	638			638
Immobilisations corporelles	540 127	32 670	4 189	568 608
Immobilisations financières	172			172
Total	540 937	32 670	4 189	569 418

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	32 670	4 189
→ Travaux divers	1 270	
→ Aménagements des locaux	20 139	3 635
→ Matériel de bureau et informatique	3 327	554
→ Mobilier	7 935	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	32 670	4 189

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	638			638
Amort. Immobilisations corporelles	309 015	20 310	3 590	325 735
Amort. Immobilisations financières				
Total	309 653	20 310	3 590	326 373

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	23			23
Prêts				
Autres immobilisations financières	149			149
Total	172	0	0	172

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Néant.

3.1.7 Stocks

Non applicable

3.1.1 Etat des échéances des créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	149		149
Actif circulant et charges d'avance			
→ Fournisseurs débiteurs	219		
→ Créances clients et comptes rattachés	3 239	3 239	
→ Autres Créances	20 315	20 315	
→ Créances reçues par legs ou donations	103 530	103 530	
→ Charges constatées d'avance	14 712	14 712	
Total	142 163	141 795	149

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	28 841	28 876			34
Total	28 841	28 876	0	0	34

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	2 756 324	
Livrets et comptes épargne	1 012 348	4 262
Comptes à terme		
Total	3 768 672	4 262

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→ Fournisseurs	0	42 246
→ Avances et acomptes	17 322	5 133
Créances clients et comptes rattachés		
→ Clients BN	3 239	990
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	103 530	724 050
Autres créances		
→ Produits à recevoir	20 315	12 304
→ Taxe sur les salaires		14 765
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	144 405	799 488

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Maintenances	152	158
Télécommunications		406
Locations	11 204	502
Assurances	3 536	1 132
Charges locatives	-230	2 407
sous-traitance	49	
Total	14 712	4 605

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	2 775 436	58 221						2 833 657
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	58 221	-58 221				41 084		-41 084
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	2 833 657	0	0	0	0	41 084	0	2 792 573

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		9 000	0	9 000	0	9 000
→ Troubles cognitifs (Fond de Fr.)	2022	4 000		4 000		4 000
→ Soutien psychologique (Fondation Orange)	2022	5 000		5 000		5 000
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		65 662	56 662	6 730	56 662	7 770
→ Projet rénovation chambre CHR	2021	56 662	56 662		56 662	0
→ Projet Troubles cognitifs (BN)	2022	3 500		1 230		2 270
→ Projet Octobre Rose 2023	2022	5 500		5 500		5 500
Total		74 662	56 662	15 730	56 662	16 770



3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Néant



3.2.4 Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- L'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- Une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- Une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges	65 000			65 000
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	23 283	1 663		24 946
→				
Total	88 283	1 663	0	89 946

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine				
→ à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	342 437	342 437		
Dettes des legs ou donations	603	603		
Dettes fiscales et sociales	76 474	76 474		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	881 093	881 093		
Produits constatés d'avance				
Total	1 300 607	1 300 607	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	334	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires	334	
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	76 140	59 259
→ Urssaf/ Pôle emploi	13 068	7 431
→ Caisse de retraite	4 041	2 599
→ Caisse de prévoyance	3 792	2 859
→ Personnel autres charges à payer	2 644	3 239
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	36 050	29 930
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	15 141	12 571
→ Prélèvement à la source	1 404	630
Total	76 474	59 259

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	342 218	275 284
→ FNP - Factures non parvenues	233 117	275 239
→ Fournisseurs	29 042	
→ Fournisseurs BN	80 059	45
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	881 293	895 171
Divers	9 387	79 171
Charges à payer Recherche	871 906	816 000
Total	1 223 511	1 170 455

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

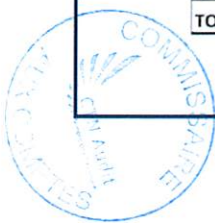
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGUE Contre le Cancer		REPORTING - COMITÉ DU NORD		Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES				TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE							
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-1 937 713,83	-1 937 713,83	-2 171 878,38	-2 171 878,38
1.1	Cotisations sans contrepartie			-118 512,00	-118 512,00	-127 248,00	-127 248,00
1.2	Dons, legs et mécénat			-1 285 113,73	-1 285 113,73	-1 435 832,39	-1 435 832,39
1.3	Autres produits liés à la générosité du public			-534 088,10	-534 088,10	-608 797,99	-608 797,99
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-221 301,41		-83 141,47	
2.1	Cotisations avec contrepartie						
2.2	Parrainage des entreprises			-11 726,00		-827,50	
2.3	Contributions financières sans contrepartie			-148 953,54		-74 423,73	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public			-60 621,87		-7 890,24	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			-20 706,30		-24 745,87	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			-56 662,16		-2 500,00	
TOTAL				-2 236 383,70	-1 937 713,83	-2 282 265,72	-2 171 878,38
				Décembre 2022		Décembre 2021	
				TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS PAR ORIGINE							
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
	Bénévolat						
	Prestations en nature						
	Dons en nature						
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE						
	Prestations en nature						
	Dons en nature						
TOTAL							

 REPORTING - COMITÉ DU NORD	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 479 451,75	1 438 789,16	1 463 858,40	1 434 130,90
1.1 Réalisées en France	1 479 451,75	1 438 789,16	1 463 858,40	1 434 130,90
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	552 257,26	516 704,31	435 894,07	406 166,57
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	927 194,49	922 084,85	1 027 964,33	1 027 964,33
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	389 795,00	364 248,84	359 012,99	354 391,51
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	389 781,00	364 248,84	359 012,99	354 391,51
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	14,00			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	389 787,61	385 340,06	337 879,38	326 680,36
3.1 Frais d'information et de communication	54 822,26	54 822,26	46 914,23	46 914,23
3.2 Frais de fonctionnement	310 803,70	306 673,40	271 166,71	259 967,69
3.3 Autres charges	24 161,65	23 844,40	19 798,44	19 798,44
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 663,00	1 663,00	6 632,00	6 632,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	16 770,00	5 000,00	56 662,16	
TOTAL CHARGES	2 277 467,36	2 195 041,06	2 224 044,93	2 121 834,77
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-41 083,66		58 220,79	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				



4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 1 565 €.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

Néant

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	507 035	597 801
Manifestations	12 856	1 358
Ventes	5 121	2 554
Prestations et autres ventes	0	783
Activités de récupération	1 059	201
Autres produits affectés aux missions sociales (dt abonnement à vivre)	3 755	4 302
Produits financiers	4 262	1 799
Total	534 088	608 798

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres produits d'activités annexes et prestations	96	-1 865
Transfert de charges	7 336	2 744
Produits exceptionnels	52 900	7 012
Ventes et prestations	290	
Total	60 622	7 890

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	10 500	
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	6 270	2 500
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	16 770	2 500

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 21 mars 2022.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance	2 071			2 071
Electricité et eau	115		1 036	1 151
Téléphone	739		6 647	7 385
Affranchissement	27 337	102 838		130 175
Charges locatives	9 717			9 717
Total	39 979	102 838	7 682	150 499

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.



Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	40	43
Actions d'information, de prévention et de dépistage	23	22
Actions de formation		
Actions de recherche	2	2
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	5	7
Frais de fonctionnement (dont communication)	30	26
Total	100	100

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	396 733	314 003
Actions d'information, prévention, dépistage	103 302	75 914
Actions de formation	1 114	928
Actions de recherche	47 767	41 339
Actions autres	3 342	3 710
Total	552 257	435 894
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	134 767	124 925
Actions d'information, prévention, dépistage	38 503	78 511
Actions de formation		
Actions de recherche	753 925	824 528
Actions autres		
Total	927 194	1 027 964

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;



- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	54 822	46 914
Frais de fonctionnement		
- Frais de gestion	266 265	231 460
- Formation administrative	223	
- Impôts et taxes	14 243	8 171
- Cotisations statutaires	30 074	31 536
Autres charges	24 162	19 798
Total	389 789	337 879

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	10 500	56 662
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	6 270	
Total	16 770	56 662



4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

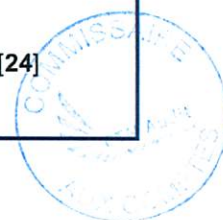
Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Le comité du nord n'est pas en mesure à la clôture 2022 de valoriser l'exhaustivité des contributions volontaires en nature dont il a bénéficié.

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	60 233	
Prestation	Tarif négocié	130 951	
Mécénat de compétence		125 213	72 410
Total		316 397	72 410

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	3 846	.	.	.	736	.	.	.	.	.	4 582
Variation de stock	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Autres achats et charges externes	117 676	.	.	.	355 560	14	115 355	.	.	.	588 605
Aides financières	179 820	927 194	.	.	.	.	.	.	.	.	1 107 014
Impôts, taxes et versement assimilés	1 355	.	.	.	.	.	14 243	.	.	.	15 598
Salaires et traitements	187 142	.	.	.	12 322	.	98 298	.	.	.	297 763
Charges sociales	.	.	.	.	.	.	106 731	.	.	.	106 731
Doations aux amortissements, dépréciations et provis	2 152	.	.	.	.	.	18 158	1 663	.	.	21 973
Reports en fonds dédiés	.	.	.	.	.	.	.	.	16 770	.	16 770
Autres charges	60 266	.	.	.	21 163	.	30 087	.	.	.	111 515
Charges financières	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Charges exceptionnelles	.	.	.	.	.	.	6 916	.	.	.	6 916
Participations des salariés aux résultats	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Impôt sur les bénéfices	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
TOTAL	552 257	927 194	0	0	389 781	14	389 788	1 663	0	16 770	2 277 467

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	7 501
Total	7 501

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ Produits / exercices antérieurs	52 900
Total	52 900
Charges exceptionnelles	
→ Autres charges	6 317
→ Valeur nette comptable des actifs sortis	599
Total	6 916



4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		059 - COMITÉ DU NORD	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-1 937 713,83	-2 171 878,38
1.1 Cotisations sans contrepartie			-118 512,00	-127 248,00
1.2 Dons, legs et mécénat			-1 285 113,73	-1 435 832,39
Dons manuels non affectés			-1 260 683,52	-1 390 323,35
Dons manuels affectés			-13 896,90	-37 357,73
Legs, donations et assurances-vie non affectés				
Legs et autres libéralités affectés				
Mécénat			-10 533,31	-8 151,31
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			-534 088,10	-608 797,99
Manifestations			-12 856,12	-1 358,08
Ventes (dont abonnement à vivre)			-5 121,27	-2 554,00
Prestations et autres ventes				-783,00
Activités de récupération			-1 058,50	-200,50
Charges et Produits exceptionnels				
Droits d'auteurs				
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-3 755,48	-4 302,48
Autres produits affectés				
Produits financiers			-4 261,85	-1 799,20
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			-507 034,88	-597 800,73
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			-56 662,16	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège				
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP				
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés				
TOTAL DES RESSOURCES			-1 994 375,99	-2 171 878,38
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-200 665,07	
TOTAL			-2 195 041,06	-2 171 878,38

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	2 628 265,64	2 598 701,89
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-200 665,07	50 043,61
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	-16 124,00	-20 479,86
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	2 411 476,57	2 628 265,64

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

 059 - COMITÉ DU NORD		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 438 789,16	1 434 130,90
1.1 Réalisées en France		1 438 789,16	1 434 130,90
Actions réalisées par l'organisme		516 704,31	406 166,57
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		379 603,34	297 502,99
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		84 878,26	62 686,73
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		1 113,85	927,53
Actions de société et politique de santé		3 341,54	3 710,14
Actions Internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		47 767,32	41 339,18
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		922 084,85	1 027 964,33
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		134 606,54	124 925,34
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		34 753,69	78 510,76
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		752 724,62	824 528,23
Programmes nationaux		358 924,62	308 528,23
Programmes régionaux et départementaux		393 800,00	516 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		364 248,84	354 391,51
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		364 248,84	354 391,51
Frais d'appel de dons		301 252,63	296 414,60
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		62 996,21	57 900,23
Frais de traitements des legs			76,68
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes			
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		385 340,06	326 680,36
3.1 Frais d'information et de communication		54 822,26	46 914,23
Frais d'information et de communication externe		37 737,99	32 512,67
Frais d'information et de communication interne		17 084,27	14 401,56
3.2 Frais de fonctionnement		306 673,40	259 967,69
Frais de gestion		262 133,65	220 260,64
Formation administrative		223,08	
Impôts et taxes		14 242,79	8 170,88
Cotisation statutaire 10%		30 073,88	31 536,17
3.3 Autres charges		23 844,40	19 798,44
Charges financières		5 087,70	1 553,17
Dotations aux amortissements		18 158,12	18 245,27
Charges exceptionnelles		598,58	
TOTAL DES EMPLOIS		2 188 378,06	2 115 202,77
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 663,00	6 632,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		5 000,00	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			50 043,61
TOTAL		2 195 041,06	2 171 878,38
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			
Réalisées en France			
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
TOTAL			
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
= Utilisation			
= Report		5 000,00	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		5 000,00	



4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009.

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009		8 513			8 513	569	569
2010							
2011		41 275			41 275	2 821	2 821
2012		8 754			8 754	880	880
2013		5 880			5 880	588	588
2014		7 517			7 517	752	752
2015		2 923			2 923	292	292
2016		6 312			6 312	631	631
2017							
2018		10 755			10 755	1 035	1 035
2019		10 961			10 961	1 751	1 751
2020		6 979			6 979	2 021	2 021
2021		33 598			33 598	1 776	1 776
2022		32 670			32 670	3 430	3 430
Total		176 137			176 137	16 546	16 546

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.



5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	17	720	0,43	11952
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	14	2178	1,32	36154,8
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	84	730,5	0,44	12126,3
Total	115	3 629	2	60 233

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES



5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	8	14 089	8
Total	8	14 089	8

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	20 217
6257 - Réceptions	Restauration	39
Total		20 256

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 14 814 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

